

## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

## De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte le 21 mars 2024

Madame la Préfète des Landes 24 rue Victor Hugo 40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : <u>pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr</u>

Objet: Travaux sur le littoral à Moliets

Madame la Préfète,

Nous avons constaté que de nouveaux travaux ont été engagés sur le secteur littoral à Moliets (zone de la dune Saint-Martin). Photos ci-jointes.

L'ONF étant chargé de la gestion de cette partie du littoral, "Dunes Modernes du littoral de MIMIZAN à VIEUX BOUCAU", un échange de courrier avait eu lieu notamment avec Mme la Préfète, voir courrier du 27 Mars 2023 joint et réponse reçue de la DDTM en date du 02 Mai 2023, que l'on peut caractériser comme "à côté de la plaque"! Il est évident que le sable n'est pas "chargé" mais déchargé non pas sur la dune comme le prétend Mme Chevassus mais sur le DPMn.

Le responsable de l'utilisation de ce tracteur a t'il requis l'autorisation de travaux sur le DPMn ? Nous avons pris la peine de relire l'article L.414-4, mais nous ne voyons pas de raison pour que ces travaux ne relèvent pas d'une évaluation d'incidence ; pourriez-vous, s'il vous plaît, nous préciser pour quelle raison ils pourraient être exonérés de l'évaluation des incidences. Quel accord exonère le Camping Saint-Martin de ces obligations ? S'il y a un accord, celui-ci pourrait-il être porté à notre connaissance ?

En vous remerciant pour les réponses que vous apporterez à ce courrier avant la prochaine réunion de la CDNPS, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53

Georges.cingal@orange.fr















